

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Projet de création et exploitation d'une chaufferie CSR et ses équipements annexes - Chaufferie CSR - sur le site de La Tienne à Viriat

Ce dossier d'enquête publique unique comprend 3 dossiers :

1/ LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE (DDAE)

- DDAE 1/20_Plan de situation au 1/50 000^{ème}
- DDAE 2/20_Éléments graphiques, plans ou cartes utiles à la compréhension des pièces du dossier
- DDAE 3/20_Justificatif de la maîtrise foncière
- DDAE 4/20 à 7/20_Étude d'impact
- DDAE 8/20_Résumé non technique de l'étude d'impact
- DDAE 9/20_Note de présentation non technique
- DDAE 10/20_Présentation des procédés, matières et produits
- DDAE 11/20_Capacités techniques et financières
- DDAE 12/20_Plan d'ensemble au 1/2000^{ème}
- DDAE 13/20_Étude de dangers
- DDAE 14/20_Origine géographique des combustibles solides de récupération (CSR)
- DDAE 15/20_Compatibilité du projet avec les plans nationaux de prévention et de gestion des déchets et le SRADDET
- DDAE 16/20_Rapport de base
- DDAE 17/20_Meilleures Techniques Disponibles (MTD)
- DDAE 18/20_Garanties Financières
- DDAE 19/20_Arrêté formalisant la procédure d'évolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Viriat (01) et délibération du bilan de la concertation
- DDAE 20/20_Justification du respect de l'installation vis-à-vis de l'Arrêté du 06/06/18 - Régime de l'enregistrement au titre de la rubrique 2716 de la nomenclature des ICPE
- DDAE_Avis ARS-Region-6 communes-communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
- L'avis n° 2025-ARA-AP-1959 délibéré le 19 décembre 2025 de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale ainsi que les réponses apportées

2/ LA DEMANDE DE DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE VIRIAT (DP)

- DP 1/1 :

- Présentation du projet et de son intérêt général
- Mise en compatibilité du PLU de Viriat
- Compte rendu de la réunion des personnes publiques associées
- L'avis n° 2025-ARA-AP-1959 délibéré le 19 décembre 2025 de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale ainsi que les réponses apportées

3/ LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)

- PC 1/5 :

- CERFA_13409-15 et annexe
- PC1-plan de situation
- PC2-Plan de masse
- PC3-Coupe de profils
- PC4-Notice et rapport G1
- PC5-Elévations toitures
- PC6-Insertions dans le site
- PC7-Vues proches
- PC8-Vues lointaines
- PC16-RT Attestation
- PC16-4-Bilan de la concertation
- PC12 Attestation parassismique
- PC25 Justification dépôt

- PC 2/5 à 5/5 :

- Étude d'impact
- L'avis n° 2025-ARA-AP-1959 délibéré le 19 décembre 2025 de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale ainsi que les réponses apportées

PIÈCE COMPLÉMENTAIRE :

- lexique